



MÉMO-TRI!



À PARTIR DU 1^{ER} MARS 2022, DÉPOSEZ TOUS VOS EMBALLAGES DANS LES CONTENEURS JAUNES À DISPOSITION PRÈS DE CHEZ VOUS.

NOUVEAUTÉ

Bouteilles et flacons en plastique



Emballages en acier et en aluminium



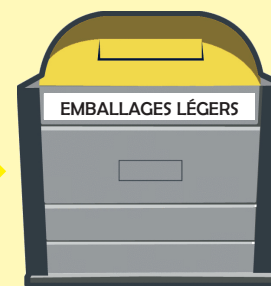
Briques alimentaires



Barquettes, pots, gobelets et boîtes en plastique, tubes, poches et filets en plastique, capsules en plastique, sachets, blisters et films en plastique.



100% DES EMBALLAGES SE TRIENT!



DÉPOSER EN VRAC SANS SAC.

APLATIR les bouteilles et les briques alimentaires dans le sens de la longueur.

INUTILE DE LAVER LES EMBALLAGES (bien les vider).

NE SURTOUT PAS LES EMBOÎTER.



SEULS LES EMBALLAGES SE TRIENT DANS CETTE BORNE

LES OBJETS EN PLASTIQUE SONT À DÉPOSER DANS LE SAC BLEU

DÉPOSEZ DANS LES CONTENEURS BLEUS TOUS LES PAPIERS ET PETITS EMBALLAGES EN CARTON NON SOUILLÉS.

Journaux, revues, magazines et prospectus (sans film plastique)



Catalogues, et annuaires



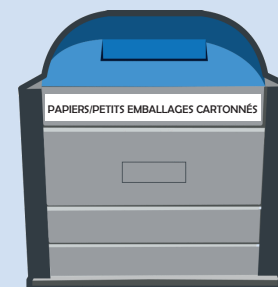
Courriers, enveloppes et impressions



Cahiers, bloc-notes, livres et tous les autres papiers



Petits emballages cartonnés



TOUS LES PAPIERS SE TRIENT ET SE RECYCLENT ET LES EMBALLAGES EN CARTON AUSSI !

DÉPOSER EN VRAC SANS SAC.

APLATIR LES EMBALLAGES EN CARTON.

LES CARTONS SONT À DÉPOSER EN DÉCHÈTERIE



Géolocalisation des bornes d'apport volontaire sur www.sydeme.fr et sur



UNE QUESTION ? Contactez-nous au

0 800 600 057

Service & appel gratuits



Sydème - 1 rue Jacques Callot - 57600 MORSBACH - contact@sydeme.fr - www.sydeme.fr

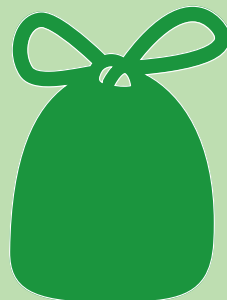
MÉMO-TRI!



CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Communauté de Communes
FREYMING-MERLEBACH

BIODÉCHETS

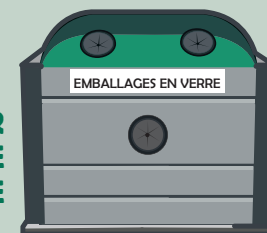


**NE PAS DÉPOSER
D'EMBALLAGES DANS LE SAC VERT**

EMBALLAGES EN VERRE



**NE DÉPOSER
QUE LE VERRE
D'EMBALLAGE**



**RETIRER LES BOUCHONS ET COUVERCLES
DES CONTENANTS**

NE PAS DÉPOSER
verres à boire, vaisselle cassée, porcelaine,
faïence, cristal, vases et verres spéciaux
(miroirs, vitrocéramique...)

RÉSIDUELS



**UN DOUTE
SUR LA
DESTINATION
D'UN DÉCHET ?
DÉPOSEZ-LE
DANS LE SAC
BLEU.**

**NE PAS DÉPOSER
DE BIODÉCHETS DANS LE SAC BLEU**

TEXTILES



**LES TEXTILES,
LINGE ET
CHAUSSURES
DÉCHIRÉS,
TÂCHÉS ET
TROUÉS SONT
ÉGALEMENT
ACCEPTÉS.**



**NE PAS DÉPOSER
DES TEXTILES HUMIDES**



Déchèterie

**PENSEZ À VOUS MUNIR
DE VOTRE SYDEM'PASS**



PNEUMATIQUES



PLÂTRE ET
PLAQUES DE PLÂTRE



BOIS



GROS ÉLECTROMÉNAGER



AMEUBLEMENT



MÉTAUX



DÉCHETS DIFFUS
SPÉCIFIQUES (DDS)



CARTONS



LAMPES



DÉCHETS D'ACTIVITÉS
DE SOINS À RISQUES



DÉCHETS VERTS



TOUT-VENANT
INCINÉRABLE



CARTOUCHES ENCRE



PILES ET
ACCUMULATEURS



TOUT-VENANT
NON-INCINÉRABLE



ENCOMBRANTS



HUILES VÉGÉTALES



DÉLAIS / GRAVATS

Géolocalisation des bornes d'apport volontaire sur www.sydeme.fr et sur



UNE QUESTION ? Contactez-nous au

0 800 600 057

Service & appel
gratuits



Sydème - 1 rue Jacques Callot - 57600 MORSBACH - contact@sydeme.fr - www.sydeme.fr